



Assemblée générale

Distr. générale
15 avril 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Points 143 et 150 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste

Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(En dollars des États-Unis)

Crédit ouvert pour 2009/10	205 939 400
Dépenses de 2009/10	191 118 800
Solde inutilisé de 2009/10	14 820 600
Crédit ouvert pour 2010/11	206 311 600
Dépenses prévues pour 2010/11 ^a	192 549 700
Montant prévu du solde inutilisé de 2010/11	13 761 900
Projet de budget du Secrétaire général pour 2011/12	196 744 800
Recommandation du Comité consultatif pour 2011/12	196 744 800

^a Prévisions au 31 janvier 2011 (voir annexe I).



I. Introduction

1. **Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires recommande à l'Assemblée générale d'approuver les propositions du Secrétaire général relatives à la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012. Il formule ses recommandations et observations, autant que de besoin, dans les paragraphes qui suivent.**

2. Les vues et recommandations du Comité consultatif sur un certain nombre de questions qui concernent les opérations de maintien de la paix en général figurent dans son rapport général sur les aspects administratifs et budgétaires du financement de ces opérations (A/65/743). Dans le présent document, il ne traite que des ressources de la MINUT et des autres éléments qui la concernent directement.

3. Lorsqu'il a examiné les propositions du Secrétaire général relatives à la MINUT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/65/746), le Comité consultatif a tenu compte des recommandations du Comité des commissaires aux comptes relatives à cette mission (voir A/65/5 (Vol. II), chap. II), qui font l'objet des paragraphes 36 à 39 ci-après. Son rapport publié sous la cote A/65/782 porte sur celui que les commissaires aux comptes ont présenté sur les comptes des opérations de maintien de la paix. **Le Comité rappelle qu'il faut que les recommandations du Comité des commissaires aux comptes soient appliquées sans délai.**

4. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la MINUT figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

5. Dans sa résolution 63/292, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 205 939 400 dollars en chiffres bruts (montant net : 198 178 700 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. Les dépenses de l'exercice se sont établies à 191 118 800 dollars en chiffres bruts (montant net : 182 410 300 dollars). Le solde inutilisé de 14 820 600 dollars en chiffres bruts représente 7,2 % du crédit ouvert. L'analyse des écarts est donnée à la section IV du rapport sur l'exécution du budget 2009/10 (A/65/687).

6. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement à ce qui suit :

a) Unités de police constituées (1 264 100 dollars, soit 7,2 %) : montant moins important que prévu des dépenses engagées au titre du déploiement et de la relève des unités, en raison du recours à des vols affrétés au lieu de vols commerciaux et du coût inférieur aux prévisions du transport du matériel appartenant aux contingents; cette économie est partiellement annulée par des dépenses supérieures aux prévisions au titre du remboursement des dépenses des unités de police et du matériel appartenant à ces contingents, du fait que deux pelotons ont été rapatriés au lieu d'une unité entière;

b) Personnel recruté sur le plan international (2 146 100 dollars, soit 3,5 %) : montant moins important des dépenses communes de personnel que celui prévu dans le budget; l'économie potentielle est partiellement annulée par des

dépenses plus élevées que prévu au titre des traitements et des contributions du personnel, en raison d'un montant moyen des traitements supérieur aux prévisions;

c) Volontaires des Nations Unies (742 500 dollars, soit 9,2 %) : rapatriement, en décembre 2009, de 50 % des Volontaires temporaires qui avaient été recrutés pour les élections;

d) Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (862 900 dollars, soit 53,2 %) : retard pris dans le recrutement et taux de vacance de postes de 63,6 % pour le personnel recruté sur le plan international;

e) Voyages (2 692 000 dollars, soit 44,7 %) : réduction du nombre de voyages en mission grâce à un contrôle efficace tout au long de l'exercice et report de certains stages de formation et voyages à l'étranger;

f) Installations et infrastructures (2 539 200 dollars, soit 15,9 %) : réduction des dépenses engagées au titre des services d'entretien à la suite d'un appel d'offres, retard pris dans la livraison des photocopieurs, achat d'un moins grand nombre d'installations préfabriquées et de produits de nettoyage et absence de chantiers routiers; l'économie réalisée est partiellement annulée par un dépassement de crédits au titre des pièces détachées, des carburants et lubrifiants, des fournitures d'entretien et du mobilier de bureau;

g) Transports aériens (4 773 200 dollars, soit 24,1 %) : réduction du nombre d'heures de vol des avions et des hélicoptères en raison de la modification du concept des opérations et du plan de vol de la Mission et rapatriement plus tôt que prévu d'un hélicoptère; dépenses au titre du carburant aviation inférieures aux prévisions en raison d'une moindre exploitation des appareils; économies réalisées par des dépenses moins importantes que prévu engagées au titre des services, en raison de la décision qui a été prise de ne pas faire appel à une équipe d'intervention d'urgence professionnelle;

h) Communications (2 229 600 dollars, soit 28,7 %) : dépenses inférieures aux prévisions en raison de l'incapacité du fournisseur d'établir des lignes de communication et du nombre moins important que prévu de locations mensuelles de sites Timor Telecom; réduction des dépenses au titre des services d'information en raison du retard pris dans le recrutement du personnel.

7. Les économies réalisées ont été contrebalancées par des dépassements de crédit, essentiellement au titre des rubriques ci-après :

a) Observateurs militaires (114 000 dollars, soit 7,7 %) : augmentation du montant de l'indemnité de subsistance (missions) qui a été appliqué après la présentation du budget et n'avait donc pas été pris en compte dans le budget, compensée en partie par des dépenses inférieures aux prévisions au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement des observateurs militaires, en raison de la baisse du prix des vols et de l'absence de cas de décès ou d'invalidité signalés;

b) Police des Nations Unies (705 700 dollars, soit 1,6 %) : montant plus élevé que prévu de l'indemnité de subsistance (missions) et du taux d'occupation des postes (effectif moyen de 971 membres, contre 892 prévus dans le budget); ce dépassement de crédits est compensé en partie par la réduction des dépenses au titre des voyages en raison du recours à des vols affrétés au lieu de vols commerciaux;

c) Personnel recruté sur le plan national (2 875 200 dollars, soit 42,8 %) : dépenses plus importantes que prévu au titre des traitements du personnel recruté

sur le plan national, en raison d'une augmentation des traitements moyens et des dépenses connexes résultant de l'entrée en vigueur des nouveaux régimes des engagements, en application de la résolution 63/250 de l'Assemblée générale; et taux de vacance de postes (9,3 %) inférieur aux 10 % approuvés dans le budget.

8. Les observations du Comité consultatif concernant l'information présentée dans le rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice 2009/10 (A/65/687) relative à tel ou tel objet de dépenses se trouve, le cas échéant, dans l'analyse du projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/65/746) qui est faite dans les paragraphes ci-dessous.

III. Situation financière et information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

9. Il a été indiqué au Comité consultatif que, de la création de la MINUT au 25 février 2011, un montant total de 816 693 900 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres pour la Mission. Les paiements reçus sur la même période s'élevaient à 798 900 100 dollars, laissant un solde impayé de 17 793 800 dollars. Au 24 février 2011, la trésorerie de la Mission s'élevait à 40 100 000 dollars. Si l'on considère qu'il faut une réserve de trésorerie de trois mois de fonctionnement, soit 48 244 000 dollars, le manque à gagner pour la Mission s'élevait à 8 144 000 dollars à la même date. **Le Comité consultatif est préoccupé de constater que la trésorerie de la Mission est inférieure au montant de la réserve de trésorerie de trois mois de fonctionnement. Le Comité compte que cette nouvelle situation fera l'objet d'un suivi rigoureux.**

10. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2010, le montant dû au titre du remboursement aux contingents s'élevait à 592 000 dollars et celui dû au titre du matériel appartenant aux contingents à 1 435 000 dollars. Au 25 février 2011, deux demandes d'indemnité en cas de décès ou d'invalidité avaient été enregistrées depuis la création de la Mission : un montant de 71 000 dollars avait été versé et aucune demande n'était en suspens.

11. Le Comité consultatif a appris qu'au 31 janvier 2011, les taux d'occupation des postes de la MINUT pour l'exercice 2010/11 étaient les suivants :

	<i>Autorisés^a</i>	<i>Pourvus</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	34	33	3,0
Police des Nations Unies	1 045	942	10,0
Unités de police constituées	560	523	7,0
Postes			
Personnel recruté sur le plan international	462	369	20,0
Personnel recruté sur le plan national	1 000	896	10,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)			
Recruté sur le plan international	7	5	29,0
Recruté sur le plan national	3	1	67,0
Volontaires des Nations Unies	176	157	10,7

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

12. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice, avec explication des écarts (voir annexe I). Au 31 janvier 2011, les dépenses de l'exercice s'établissaient à 114 622 300 dollars. À la fin de l'exercice, le total des dépenses devrait atteindre 192 549 700 dollars, pour une enveloppe budgétaire de 206 311 600 dollars, laissant un solde inutilisé de 13 761 900 dollars (6,7 %).

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

A. Mandat et résultats prévus

13. Le Conseil de sécurité a créé la MINUT dans sa résolution 1704 (2006) pour prendre le relais du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste. Dans sa résolution 1969 (2011), le Conseil a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 26 février 2012 en maintenant les effectifs actuels autorisés. Dans son rapport au Conseil de sécurité (S/2010/85), le Secrétaire général a défini quatre domaines prioritaires qui constituent le fondement des hypothèses budgétaires : examen et réforme du secteur de la sécurité; renforcement de l'état de droit; promotion d'une culture de gouvernance démocratique et de dialogue; et développement économique et social.

14. Lorsqu'il a examiné les propositions du Secrétaire général, le Comité consultatif a été informé de la réduction prévue de la composante police de la Mission pendant l'exercice 2010/11. Ainsi qu'il ressort du projet de budget, pendant l'exercice 2011/12, la Mission s'emploiera essentiellement à renforcer les capacités de la Police nationale du Timor-Leste en dispensant des formations spécialisées, en assurant un mentorat, en donnant des avis et en assurant un suivi (A/65/746, par. 10). La Police nationale devrait, en juin 2011 au plus tard, de nouveau assumer les principales fonctions de maintien de l'ordre dans tous les 13 districts et exercer ses pouvoirs dans l'ensemble du pays, avec l'aide des conseils et de la formation que continuera à lui fournir la Police des Nations Unies.

15. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que les efforts se poursuivront en ce qui concerne la liquidation prévue de la Mission et le transfert des responsabilités à d'autres partenaires d'ici à la fin de 2012, à supposer que l'instabilité est maintenue, que la réforme du secteur de la sécurité progresse et que les élections ont lieu, ce qui permettrait au Gouvernement et à l'opposition de fonctionner. À cette fin, un groupe directeur de haut niveau, conduit par le Président, le Premier Ministre et la Représentante spéciale du Secrétaire général et comprenant des représentants du Gouvernement et de la Mission, a été créé en septembre 2010 pour surveiller la transition de la MINUT. L'un des éléments essentiels de la stratégie de transition est le projet de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national, qui est expliqué de manière plus détaillée au paragraphe 35 ci-dessous.

16. Dans sa résolution 1969 (2011), le Conseil de sécurité a demandé à la Mission de fournir, dans le cadre de son mandat actuel, l'appui nécessaire en prévision des élections parlementaires et présidentielle. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur le calendrier et les préparatifs des élections entrepris par la Mission. Selon le cadre juridique actuel et les déclarations des autorités nationales, le premier tour de l'élection présidentielle doit se tenir en

mars 2012 et, s'il y a lieu, un deuxième tour serait organisé en avril 2012. Le Président prêterait serment le 20 mai 2012. Les élections parlementaires doivent se tenir d'ici à juin 2012 ou éventuellement plus tard en août, la date définitive devant être annoncée par décret présidentiel. Le Comité a été en outre informé que pour fournir l'appui électoral nécessaire, il est proposé de créer 37 emplois de temporaire au titre du budget 2011/12 en plus des 38 déjà approuvés pour le Bureau d'appui à la gouvernance démocratique au titre du budget 2010/11 (voir également par. 25 ci-dessous).

17. Comme l'a expliqué le Secrétaire général, les 38 emplois de temporaire visent à développer les capacités des organes nationaux d'administration électorale à tous les niveaux en assurant les fonctions suivantes : encadrement quotidien du personnel de ces organes; renforcement des systèmes administratifs de ces organes; conception, exploitation et mise en œuvre d'une base de données viable sur les électeurs; révision de l'actuel cadre juridique électoral; conception et application de programmes d'éducation civique et électorale efficaces et peu coûteux; et élaboration et mise en œuvre d'un programme global de renforcement des capacités institutionnelles des partis politiques au moyen de la formation, d'ateliers, de tables rondes et de centres d'information. Les fonctions des 37 emplois de temporaire proposés au titre du budget 2011/12 viendraient compléter celles des 38 existants susmentionnés, notamment pour appuyer les préparatifs des élections parlementaires et présidentielle de 2012, comme l'a demandé le Gouvernement, en particulier en ce qui concerne l'éducation électorale et l'information; la stratégie de promotion de la participation des femmes aux élections; la stratégie pour les jeunes et les nouveaux électeurs; les programmes de surveillance des élections et de consolidation de la paix; et la stratégie de prévention des litiges électoraux. Le Secrétaire général a indiqué en outre qu'en raison de l'amélioration des capacités des organes d'administration électorale, l'appui nécessaire pour les élections de 2012 devrait être considérablement plus faible que lors des élections nationales de 2007, qui ont nécessité l'apport de 500 agents électoraux des Nations Unies et de plus de 250 Volontaires des Nations Unies.

B. Ressources nécessaires

18. Le budget proposé pour la MINUT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 s'élève à 196 744 800 dollars, soit une réduction de 9 566 800 dollars (4,6 %) par rapport aux crédits d'un montant de 206 311 600 dollars ouverts pour l'exercice 2010/11. On trouvera une analyse des écarts à la section III du projet de budget (A/65/746). Les principales réductions concernent la Police des Nations Unies (7 702 900 dollars), les unités de police constituées (1 417 600 dollars), les installations et infrastructures (1 877 000 dollars), les communications (1 985 200 dollars) et l'informatique (1 899 000 dollars). Elles sont en partie compensées par une augmentation des ressources demandées au titre des Volontaires des Nations Unies (2 403 600 dollars) et des transports aériens (3 004 000 dollars).

19. Le projet de budget prévoit le déploiement de 34 observateurs militaires, 1 280 agents de la police des Nations Unies (790 agents de police et 490 membres d'unités de police constituées), 428 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 7 postes de temporaire), 1 021 agents recrutés sur le plan national (dont 10 postes de temporaire) et 211 Volontaires des Nations Unies.

20. Le projet de budget fait apparaître une augmentation nette de 18 postes d'agent recruté sur le plan national (dont 7 postes de temporaire) et de 35 postes de Volontaire des Nations Unies, et une diminution nette de 325 postes d'agent de la police des Nations Unies (255 agents de police et 70 membres d'unités de police constituées) et de 41 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international. Les réductions concernent principalement le Bureau d'appui à la gouvernance, notamment s'agissant des composantes secteur de la sécurité et appui.

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2010/11^a</i>	<i>Effectif proposé pour 2011/12</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	34	34	–
Police des Nations Unies	1 045	790	(255)
Unité de police constituées	560	490	(70)

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

21. Le montant des ressources demandées au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice 2011/12 s'élève à 55 570 100 dollars, soit une diminution de 9 130 400 dollars (14,1 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2010/11.

22. La baisse des crédits demandés résulte essentiellement de la diminution prévue de l'effectif de la Police des Nations Unies, passé de 1 045 membres à 790, et de celui des unités de police constituées, passé de 560 membres à 490, ce qui a entraîné une baisse du montant des indemnités de subsistance (missions), compensée en partie par l'application d'un taux de vacance de 0 % contre 5 % l'année précédente pour le personnel de la Police des Nations Unies; d'une diminution des dépenses au titre du déploiement en raison d'une réduction du prix des billets d'avion; et d'une diminution du coût du fret et du déploiement du matériel appartenant aux contingents du fait de la décision de procéder au rapatriement de deux pelotons au lieu d'une entière unité de police constituée et de conserver le matériel appartenant aux contingents dans la zone de la Mission. Cette baisse a été compensée en partie par une augmentation des crédits nécessaires pour conserver le matériel appartenant aux contingents dans la zone de la Mission.

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre de postes approuvés pour 2010/11</i>	<i>Nombre de postes proposés pour 2011/12</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	462	421	(41)
Personnel recruté sur le plan national	1 000	1 011	11
Volontaires des Nations Unies	176	211	35
Postes de temporaire	10	17	7
Total	1 648	1 660	12

23. Le montant des ressources demandées au titre du personnel civil pour l'exercice 2011/12 s'élève à 90 262 100 dollars, soit une augmentation de 2 541 100 dollars (2,9 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2010/11, qui tient principalement à ce qui suit :

a) Personnel recruté sur le plan international (339 100 dollars) : réduction de 41 postes d'agent recruté sur le plan international, par la suppression de 9 postes/emplois de temporaire après examen de la répartition des effectifs, la suppression de 15 postes/emplois de temporaire et la transformation de 17 postes d'agent du Service mobile en postes d'agent recruté sur le plan national pour compenser le coût de l'harmonisation des conditions d'emploi menée conformément à la résolution 65/248 de l'Assemblée générale; les effets de la suppression et de la transformation des postes sont contrebalancés par une augmentation des dépenses communes de personnel qui, représentant 76 % des traitements nets en 2010/11, sont passées à 85,2 % en 2011/12, ainsi que par une réduction du taux de vacance, passé de 17 % en 2010/11 à 15 % dans le projet de budget;

b) Personnel recruté sur le plan national (224 900 dollars) : hausse des traitements à compter de février 2010; création de 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national et de 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national; transformation de 17 postes d'agent du Service mobile en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, dans le cadre de l'harmonisation des conditions d'emploi conduite conformément à la résolution 65/248 de l'Assemblée générale; l'augmentation est compensée par la suppression d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national et de 11 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national qui se justifie par le passage à la phase de liquidation de la Mission;

c) Volontaires des Nations Unies (2 403 600 dollars) : recrutement de 35 Volontaires des Nations Unies supplémentaires, dont 29 auront pour mission d'appuyer l'organisation des élections présidentielle et législatives nationales de 2012, et ressources prévues au titre des voyages de détente en application de la résolution 65/248 de l'Assemblée générale sur l'harmonisation des conditions d'emploi; les prévisions sont partiellement compensées par une hausse du taux de vacance, passé de 12 % à 20 %;

d) Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (251 700 dollars) : création de 5 postes d'administrateur recruté sur le plan national et de 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, destinés à appuyer l'organisation des élections présidentielle et législatives nationales prévues pour 2012, et hausse des traitements du personnel recruté sur le plan national à compter de février 2010.

Recommandations concernant les postes

24. Le Secrétaire général propose une augmentation de 12 postes et postes de temporaire pour la MINUT, ce chiffre résultant d'une augmentation nette de 18 postes de fonctionnaire et postes de temporaire recrutés sur le plan national et 35 postes de Volontaire des Nations Unies et d'une diminution nette de 41 postes de fonctionnaire et postes de temporaire recrutés sur le plan international. La réduction nette de 41 postes/postes de temporaire résulterait de la suppression de 24 postes de fonctionnaire et postes de temporaire recrutés sur le plan international, et la transformation de 17 postes d'agent du Service mobile en postes d'agent des

services généraux. Le Secrétaire général propose également de reclasser 4 postes, de transférer ou réaffecter 12 postes/postes de temporaire et de supprimer 36 postes de fonctionnaire/postes de temporaire recrutés sur les plans international et national. Selon le Secrétaire général, il est proposé de supprimer 15 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international et de transformer 17 postes d'agent du Service mobile en postes d'agent des services généraux afin de compenser les dépenses supplémentaires au titre des traitements et indemnités résultant de l'harmonisation des conditions d'emploi, en application de la résolution 65/248 de l'Assemblée générale. **Les vues et observations du Comité consultatif sur l'application de cette résolution figureront dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/65/743).**

Nouveaux postes

25. Le Secrétaire général propose de créer les postes suivants (on trouvera une ventilation détaillée de ces propositions à l'annexe II) :

a) À la Section des affaires juridiques (direction exécutive et administration) : un poste de Volontaire des Nations Unies pour un juriste adjoint de première classe, qui s'occuperait de projets de diffusion des textes de loi du pays sous forme imprimée et sur disque compact et fournirait l'assistance technique requise (A/65/746, par. 26);

b) Au Bureau de la communication et de l'information (composante 1 : processus politique) : un poste de Volontaire des Nations Unies, en transformant un poste P-2 de fonctionnaire de l'information (adjoint de 1^{re} classe), dont le titulaire serait chargé de prêter appui aux activités de sensibilisation en vue des élections, à la transition et au renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national (A/65/746, par. 30);

c) À la Section de l'appui au Secteur de la sécurité (composante 2 : secteur de la sécurité et état de droit) : quatre postes d'administrateur recruté sur le plan national afin de compenser la suppression de deux postes de fonctionnaire recruté sur le plan international et d'assurer la continuité des activités de réforme du secteur de la sécurité au-delà de l'exercice 2011/12 (A/65/746, par. 40);

d) Au Bureau de l'appui à la gouvernance démocratique (composante 3 : gouvernance, justice, développement et coordination des activités humanitaires) : 37 postes de temporaire soit 1 poste P-3 de conseiller juridique spécialiste des élections, 5 postes d'administrateur recruté sur le plan national (1 fonctionnaire de l'information, 1 traducteur et 3 spécialistes de l'administration des districts), deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (1 chauffeur et 1 assistant administratif) et 29 postes de Volontaire des Nations Unies pour accroître l'effectif de l'Équipe de l'appui électoral des Nations Unies de manière à faciliter les élections présidentielle et parlementaires prévues pour 2012. Les emplois additionnels concerneraient le Secrétariat technique d'administration électorale et la Commission électorale nationale, qui représentent les deux principaux organes d'administration des élections du Gouvernement timorais, et serviraient de renforts dans les domaines énoncés au paragraphe 17 ci-dessus (A/65/746, par. 51);

e) À la Section de l'appui à l'administration de la justice (composante 3 : gouvernance, justice, développement et coordination des activités humanitaires), un

poste de Volontaire des Nations Unies pour un spécialiste des affaires judiciaires (adjoint de 1^{re} classe), dont les services permettraient à la Section d'aider de façon efficace les autorités timoraises à appliquer des recommandations issues de l'évaluation exhaustive et indépendante des besoins et du Plan stratégique du Gouvernement pour le secteur de la justice (A/65/746, par. 53);

f) Au Bureau du Chef de l'appui à la Mission (composante 4 : appui) : un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national pour offrir un soutien administratif au Bureau de l'appui aux Volontaires des Nations Unies, comme convenu à la suite d'un échange de lettres entre le Département de l'appui aux missions et le siège des Volontaires des Nations Unies à Bonn (A/65/746, par. 60);

g) À la Section des services administratifs (composante 4 : appui) : trois postes de professeur d'anglais, dont les titulaires seront des Volontaires des Nations Unies, au Centre intégré de formation du personnel des missions pour renforcer sa capacité de dispenser un enseignement efficace de l'anglais à tous les membres du personnel de la Mission recrutés sur le plan national dans 18 régions différentes du pays (A/65/746, par. 65);

h) À la Section des services médicaux (composante 4 : appui) : un poste de technicien de laboratoire de la catégorie des agents des services généraux recruté sur le plan national, dont le titulaire serait chargé de gérer correctement l'inventaire de fournitures de laboratoire et de réactifs, condition essentielle pour que ces laboratoires puissent fonctionner 24 heures sur 24 (A/65/746, par. 70).

Le Comité consultatif ne voit pas d'objection aux propositions du Secrétaire général.

Reclassements

26. Le Secrétaire général propose de reclasser les quatre postes suivants :

a) Reclassement d'un poste de spécialiste de la sécurité incendie (P-3) à la Section de la sécurité (composante 4 : appui) en un poste d'agent du Service mobile, compte tenu des difficultés rencontrées pour recruter des candidats de la catégorie des administrateurs (A/65/746, par. 57);

b) Reclassement d'un poste P-2 de fonctionnaire chargé des voyages (adjoint de 1^{re} classe) en un poste P-3 de fonctionnaire chargé des voyages pour que les tâches confiées correspondent davantage au niveau de celles décrites dans l'avis de vacance de poste de fonctionnaire chargé des voyages (A/65/746, par. 67);

c) Reclassement de deux postes d'assistant aux transports (agents du Service mobile) (composante 4 : appui) en postes de fonctionnaire des transports pour renforcer les capacités de supervision des deux entités nouvellement créées, le Groupe régional d'appui et le Groupe des opérations. Les reclassements n'auront aucune incidence sur le budget (A/65/746, par. 76 et 77).

Le Comité consultatif ne voit pas d'objection aux propositions du Secrétaire général.

Transferts/réaffectations

27. Le Secrétaire général propose de transférer ou réaffecter un total de 12 postes, comme indiqué ci-dessous (on trouvera une ventilation détaillée de ces propositions à l'annexe II) :

a) Réaffectation de deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général (direction exécutive et administration) au Centre intégré de formation du personnel des missions (A/65/746, par. 24);

b) Réaffectation d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national du Bureau du chef de la police (composante 2 : secteur de la sécurité et état de droit) au Centre intégré de formation du personnel des missions rattaché au Bureau du Chef des services administratifs (A/65/746, par. 42);

c) Transfert d'un poste P-3 de spécialiste de la sécurité incendie du Bureau du Chef de l'appui à la Mission (composante 4 : appui) à la Section de la sécurité (A/65/746, par. 59);

d) Transfert de cinq postes d'assistant chargé de la sécurité incendie (postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national) du Bureau du Chef de l'appui à la Mission (composante 4 : appui) à la Section de la sécurité (A/65/746, par. 59);

e) Réaffectation d'un poste d'assistant administratif (poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national) du Bureau du Chef des services d'appui intégré (composante 4 : appui) au Bureau du Chef des services administratifs afin de renforcer l'effectif du Centre intégré de formation du personnel des missions (A/65/746, par. 71);

f) Réaffectation d'un poste d'assistant chargé de la réception et de l'inspection (agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section de la gestion du matériel (composante 4 : appui) au Bureau de l'appui aux Volontaires des Nations Unies intégré au Bureau du Chef de l'appui à la Mission (A/65/746, par. 80);

g) Réaffectation d'un poste de Volontaire des Nations Unies du Groupe des systèmes d'information géographique (composante 4 : appui) à la Section des transports aériens (A/65/746, par. 82).

Le Comité consultatif n'a pas d'objection aux propositions du Secrétaire général.

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2010/11</i>	<i>Montant proposé pour 2011/12</i>	<i>Variation</i>
53 890 100	50 912 600	(2 977 500)

28. Le montant prévu des dépenses opérationnelles à financer pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (50 912 600 dollars) est inférieur de 2 977 500 dollars, soit 5,5 %, au crédit ouvert pour l'exercice 2010/11.

Voyages

29. Les dépenses prévues pour les voyages pendant l'exercice 2011/12 s'élèvent à 4 803 700 dollars, soit une augmentation de 529 600 dollars (12,4 %), par rapport aux crédits alloués pendant l'exercice précédent. Selon le Secrétaire général, l'augmentation est imputable principalement aux raisons suivantes :

a) Hausse des montants prévus au titre des voyages s'inscrivant dans le cadre du projet de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national (voir par. 35, ci-dessous);

b) Augmentation des ressources demandées pour financer les voyages supplémentaires effectués dans la zone de la Mission afin d'appuyer l'organisation des élections présidentielle et législatives nationales en 2012. Ayant demandé des précisions, le Comité a reçu des renseignements détaillés sur le montant de 736 536 dollars aux fins du financement des voyages liés aux élections (voir annexe III).

30. Le Comité consultatif note que pendant l'exercice 2009/10 une sous-utilisation des crédits a été enregistrée au titre des frais de voyage (voir par. 6 e) ci-dessus), qui était imputable au contrôle attentif des voyages dans la zone de la Mission, ainsi qu'au fait que plusieurs voyages qui avaient été prévus en dehors de la zone de la Mission ont été différés en raison des difficultés rencontrées au niveau des effectifs. **Le Comité consultatif salue les efforts de la Mission pour limiter les frais de voyage et espère que ces efforts se poursuivront.**

Transports aériens

31. Le montant estimatif des crédits demandés au titre des transports aériens pour l'exercice 2011/12 s'élève à 20 513 500 dollars, représentant une augmentation de 3 004 400, soit 17,2 %, par rapport aux crédits ouverts pendant l'exercice précédent. Dans son rapport, le Secrétaire général impute l'augmentation aux dépenses plus élevées dues à l'établissement de nouveaux contrats pour la fourniture d'hélicoptères et d'avions ainsi qu'aux frais fixes au titre du retrait, du déploiement, et de la peinture des hélicoptères et avions dans le cadre des nouveaux contrats. En outre, l'augmentation des heures de vol en appui à l'organisation des élections présidentielle et législatives de 2012, ainsi que l'augmentation du prix du litre de carburant, vont avoir des incidences sur l'augmentation des dépenses.

Communications

32. Le montant estimatif des crédits demandés au titre des communications pour l'exercice 2011/12 s'élève à 4 217 000 dollars, représentant une diminution de 1 985 200 dollars, ou 32 %, par rapport aux crédits demandés pendant l'exercice précédent. La diminution est imputable principalement à un nombre réduit d'achats de matériel de communications et aux besoins moins importants en matière de services d'appui aux communications dans la perspective d'un retrait de la Mission. Le Comité consultatif note que pendant l'exercice 2009/10, la diminution par rapport au montant prévu (voir par. 6 h) ci-dessus) était due en partie à la diminution des dépenses au titre des activités d'information en raison des délais de recrutement du personnel requis. **Le Comité consultatif est préoccupé par les incidences que peuvent avoir les délais de recrutement sur l'exécution des tâches confiées à la Mission dans le domaine de l'information et espère que des mesures palliatives ont été prises.**

Questions diverses

Gains d'efficacité et initiatives écologiques

33. Les renseignements relatifs aux gains d'efficacité, fournis à la section II.C du projet de budget, comprennent des initiatives telles que la réduction de la consommation de carburant par le réglage des thermostats des climatiseurs à 24 °C dans tous les locaux de la Mission et l'utilisation des hélicoptères à pleine capacité en vue de réduire le nombre d'heures de vol. Dans le rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice 2009/10 (A/65/687), le Secrétaire général met en lumière les pratiques optimales en matière de gestion environnementale, telles que la réduction de la consommation de matériel et fournitures de papeterie par la mise en place d'un système de commande mensualisé par voie électronique, le recyclage du papier déchiqueté en briquettes combustibles et l'ajout d'une séance de sensibilisation écologique dans la formation initiale du personnel. Le Comité consultatif, qui s'en était enquis, a été informé que les pratiques optimales en termes de gestion environnementale étaient partagées par toutes les missions par l'intermédiaire des coordonnateurs pour les questions environnementales, qui ont formé sur le Web un réseau spécialisé de praticiens renforcé par des échanges de courriels. **Le Comité consultatif, qui se félicite de ces initiatives, est d'avis qu'il faut redoubler d'efforts dans ce domaine.**

Formation

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant estimatif</i>
Consultants	
Formateurs	383,3
Voyages	
Voyages au titre de la formation	1 994,0
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	885,7
Total	3 263,0

34. Les renseignements relatifs aux dépenses prévues pour la formation au cours de l'exercice 2011/12 sont fournis à la section II.F du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget, qui prévoit une réduction du nombre des participants en ce qui concerne la formation du personnel recruté sur le plan international et du personnel de police, et une augmentation sensible en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan national. Le Comité consultatif, qui s'en était enquis, a été informé que cette initiative était fondée sur le projet de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national, qui se trouve expliqué plus en détail au paragraphe 35 ci-dessous. **Le Comité consultatif traite de la question de la formation dans les missions de maintien de la paix dans le cadre de son rapport général sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/65/743).**

Projet de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national

35. Selon le Secrétaire général, le projet, lancé au début de 2010 comme une composante essentielle du plan général de transition de la Mission, prévoit que tout le personnel recruté sur le plan national entreprenne des formations, tant dans la zone de la Mission (où des formations seront dispensées par des formateurs internes et des consultants) qu'à l'extérieur. Au cours de l'exercice 2011/12, on s'attachera à ce que les agents recrutés sur le plan national obtiennent des diplômes délivrés par des institutions de formation extérieures et acquièrent des qualifications susceptibles de faciliter leur intégration dans des emplois des secteurs public ou privé après la liquidation de la Mission. Les principaux domaines de formation comprennent l'administration, le budget et les finances, le développement et les transports aériens, ainsi que l'encadrement, la gestion et le développement organisationnel. La stratégie prévoit également de renforcer les effectifs du Centre intégré de formation du personnel des missions, comme l'explique le Secrétaire général dans ses propositions d'effectifs pour 2011/12 (A/65/746, par. 64) et une augmentation importante des dépenses au titre des voyages, des consultants et honoraires, des fournitures et des services, comme indiqué dans le tableau qui précède le paragraphe 34 ci-dessus. L'augmentation des dépenses au titre des voyages est proposée afin de faciliter les déplacements des agents à l'extérieur de la zone de la Mission pour appuyer le programme de formation (voir par. 29 ci-dessus). Les dépenses proposées au titre des consultants s'élèvent à 383 300 dollars, en augmentation de 242 800 dollars (172,8 %) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice précédent. Selon le Secrétaire général, l'emploi de consultants extérieurs est justifié pour dispenser les cours de formation, mais aussi pour garantir le professionnalisme de la certification des compétences acquises par les stagiaires, et revient nettement moins cher que l'envoi des agents à l'étranger pour suivre une formation. Les détails du nombre de participants aux formations et des effectifs du Centre intégré de formation du personnel des missions sont exposés à l'annexe IV du présent rapport. **Le Comité consultatif appuie les efforts de la Mission visant à renforcer les capacités du personnel recruté sur le plan national mais recommande que, dans la mesure du possible, les formations soient organisées de façon à limiter au minimum les dépenses relatives aux consultants et aux voyages.**

Comité des commissaires aux comptes

36. Les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations du Comité des commissaires aux comptes relatives à l'exercice 2008/09 [A/64/5 (Vol. II)] sont présentées à la section V. C du projet de budget. Ayant demandé des précisions au sujet de la mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes relatives à l'exercice 2009/10 [A/65/5 (Vol. II)], le Comité consultatif a reçu les renseignements suivants.

37. En ce qui concerne la vérification physique des biens durables, le Comité consultatif a été informé que le nombre d'articles classés « introuvables » avait été ramené de 396 (pour une valeur d'inventaire de 837 728 dollars) au 1^{er} juillet 2010, à 223 (pour une valeur de 475 368 dollars) au 16 novembre 2010. Au 17 février 2011, leur nombre avait été ramené à 132. **Le Comité consultatif prend acte des progrès effectués dans la vérification physique des biens durables et compte à l'avenir sur un taux de vérification de 100 %.**

38. En ce qui concerne le retard dans la comptabilisation en pertes et la cession des articles, le Comité consultatif a été informé que le groupe de travail de préparation de la liquidation de la MINUT avait commencé à examiner une méthodologie de cession, dans l'objectif d'affiner le calendrier des cessions et d'accélérer la cession des biens comptabilisés en pertes. **Le Comité escompte que la Mission fera rapport du résultat de l'examen entrepris par le groupe de travail dans le cadre du prochain rapport d'exécution du budget.**

39. En ce qui concerne la recommandation d'établir une procédure d'évaluation des prestations des fournisseurs, le Comité consultatif a été informé que la Mission avait mis en place un dossier des opérations d'achat comportant une liste récapitulative dont une section est consacrée au suivi des prestations des fournisseurs, les requérants devant fournir un rapport sur chaque achat de matériel. **Le Comité prend acte de l'initiative de renforcer le contrôle des fournisseurs et encourage la Mission à veiller à la pleine mise en œuvre de la liste récapitulative.**

V. Conclusion

40. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 sont indiquées au paragraphe 66 du rapport sur l'exécution du budget (A/65/687). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 14 820 600 dollars et les autres recettes, d'un montant de 2 974 900 dollars, soient portés au crédit des États Membres.**

41. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 sont indiquées au paragraphe 108 du projet de budget (A/65/746). **Compte tenu des observations formulées plus haut, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée ouvre un crédit d'un montant de 196 744 800 dollars au titre du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, et que le montant de 196 744 800 dollars soit mis en recouvrement, à raison de 16 395 400 dollars par mois, sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission.**

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/65/687)
- Budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (A/65/746)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2010 (A/65/5 (Vol. II), chap. II)

- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires : Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/660/Add.11)
- Résolution 64/276 de l'Assemblée générale, relative au financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (pour la période du 21 septembre 2010 au 7 janvier 2011) (S/2011/32)
- Résolutions 1912 (2010) et 1969 (2011) du Conseil de sécurité

Annexe I

Dépenses effectives et prévues de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste : exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 ^{er} juillet 2010-31 janvier 2011			Prévisions au 30 juin 2011				Explication des écarts
	Montant alloué	Dépenses)	Solde inutilisé	1 ^{er} février-30 juin 2011, dépenses prévues	Dépenses effectives + dépenses prévues	Solde inutilisé prévu	Écart en pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) - (5)	(7) = (6) ÷ (1)	
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	1 680,2	973,6	706,6	629,2	1 602,8	77,4	4,6	
Contingents	–	–	–	–	–	–	–	
Police des Nations Unies	46 202,5	25 085,2	21 117,3	17 333,1	42 418,3	3 784,2	8,2	La diminution des dépenses prévues tient en partie au taux de vacance de postes prévu, qui est de 13 %, contre le taux de 5 % pris en compte dans le budget, et aux économies réalisées au titre de la relève des troupes grâce au partage de vols affrétés avec les unités de police constituées.
Unités de police constituées	16 817,8	8 146,6	8 671,2	7 404,2	15 550,8	1 267,0	7,5	La diminution des dépenses prévues tient en partie au taux de vacance de postes prévu, qui est de 6 %, contre le taux de 0 % pris en compte dans le budget, et au non-rapatriement du matériel appartenant aux contingents, ce qui a permis d'économiser 925 000 dollars sur les dépenses de fret.
Total partiel	64 700,5	34 205,4	30 495,1	25 366,5	59 571,9	5 128,6	7,9	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	68 601,7	36 729,3	31 872,4	28 377,0	65 106,3	3 495,4	5,1	La diminution des dépenses prévues tient au taux de vacance de postes prévu, qui est de 19 %, contre le taux de 17 % pris en compte dans le budget.

	1 ^{er} juillet 2010-31 janvier 2011			Prévisions au 30 juin 2011				Explication des écarts
	Montant alloué	Dépenses)	Solde inutilisé	1 ^{er} février-30 juin 2011, dépenses prévues	Dépenses effectives + dépenses prévues	Solde inutilisé prévu	Écart en pourcentage	
Personnel recruté sur le plan national	9 674,1	5 720,2	3 953,9	4 251,3	9 971,5	(297,4)	(3,1)	L'augmentation des dépenses prévues tient principalement au taux de vacance de postes prévu, qui est de 8 %, contre le taux de 10 % pris en compte dans le budget, ainsi qu'à l'augmentation des traitements à compter du 1 ^{er} février 2010.
Volontaires des Nations Unies	7 858,8	4 274,6	3 584,2	3 26-	7 534,6	324,2	4,1	La diminution des dépenses prévues tient principalement au fait que, la plupart des Volontaires des Nations Unies étant sur place, les dépenses à engager avant le départ sont moins importantes. Ces économies sont en partie annulées par un taux de vacance de postes prévu moins important (3 %) que le taux de 12 % pris en compte dans le budget.
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 586,4	338,6	1 247,8	276,0	614,6	971,8	61,3	La diminution des dépenses prévues tient au taux de vacance de poste prévu, qui est de 19 %, contre le taux de 10 % pris en compte dans le budget.
Total partiel	87 721,0	47 062,7	40 658,3	36 164,3	83 227,0	4 494,0	5,1	
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	-	-	-	-	-	-	-	-
Observateurs électoraux civils	-	-	-	-	-	-	-	-
Consultants	140,5	79,8	60,7	60,0	139,8	0,7	0,5	
Voyages	4 274,1	1 644,1	2 63-	1 808,0	3 452,1	822,0	19,2	La diminution des dépenses prévues tient au fait que certains voyages ont été reportés à plus tard. De plus, les déplacements jusqu'à Darwin (Australie) pour consultations médicales ont été budgétisés à la rubrique Voyages alors que les dépenses engagées à ce titre ont été imputées aux crédits ouverts à la rubrique Services médicaux parce que ce sont des dépenses médicales.

	<i>1^{er} juillet 2010-31 janvier 2011</i>			<i>Prévisions au 30 juin 2011</i>				<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses)</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>1^{er} février-30 juin 2011, dépenses prévues</i>	<i>Dépenses effectives + dépenses prévues</i>	<i>Solde inutilisé prévu</i>	<i>Écart en pourcentage</i>	
				<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4)</i>	
Installations et infrastructures	13 684,8	8 766,5	4 918,3	3 717,0	12 483,5	1 201,3	8,8	La diminution des dépenses prévues tient au fait qu'il est prévu de n'utiliser les services de nettoyage qu'en cas de besoin dans certaines installations et de recourir à un contrat clef en main pour la fourniture de produits de nettoyage. De plus, on prévoit une réduction de la consommation de fournitures de bureau comme suite à la campagne verte poursuivie par la Mission.
Transports terrestres	2 536,4	2 247,3	289,1	572,1	2 819,4	(283,0)	(11,2)	L'augmentation des dépenses prévues est imputable à l'achat d'une nouvelle berline pour le bureau de Darwin ainsi que de pièces de rechange supplémentaires pour véhicules pour lesquelles aucun crédit n'est prévu dans le budget. De plus, le coût du carburant a augmenté, d'où une hausse des dépenses au titre des carburants et lubrifiants.
Transports aériens	17 509,5	13 624,9	3 884,6	4 230,3	17 855,2	(345,7)	(2,0)	L'augmentation des redevances de services d'escale à l'aéroport de Darwin et du coût des carburants explique l'augmentation des dépenses prévues.
Transports maritimes ou fluviaux	-	-	-	-	-	-	-	
Communications	6 202,2	3 271,6	2 930,6	2 090,0	5 361,6	840,6	13,6	La diminution des dépenses prévues tient au transfert du matériel et des produits consommables d'autres missions, ce qui n'entraîne que des frais de transport.
Informatique	4 747,6	1 873,8	2 873,8	1 598,2	3 472,0	1 275,6	26,9	La diminution des dépenses prévues tient au transfert du matériel et des produits consommables d'autres missions, ce qui n'entraîne que des frais de transport.
Services médicaux	1 405,2	860,2	545,0	498,8	1 359,0	46,2	3,3	

	1 ^{er} juillet 2010-31 janvier 2011			Prévisions au 30 juin 2011				Explication des écarts
	Montant alloué	Dépenses)	Solde inutilisé	1 ^{er} février-30 juin 2011, dépenses prévues	Dépenses effectives + dépenses prévues	Solde inutilisé prévu	Écart en pourcentage	
Matériel spécial	394,2	133,2	261,0	261,0	394,2	-	-	
Fournitures, services et matériel divers	2 995,6	852,8	2 142,8	1 561,2	2 414,0	581,6	19,4	La diminution des dépenses prévues tient à la diminution des honoraires car il n'a fallu payer aucun honoraire pour la plupart des stages de formation organisés jusqu'à présent. De plus, les frais divers et les frais d'abonnement ont été moins importants que prévu.
Projets à effet rapide	-	-	-	-	-	-	-	
Total partiel	53 890,1	33 354,2	20 535,9	16 396,7	49 750,9	4 139,2	7,7	
Total brut	206 311,6	114 622,3	91 689,3	77 927,4	192 549,7	13 761,9	6,7	
Recettes provenant des contributions du personnel	9 474,6	5 261,4	4 213,2	3 725,0	8 986,4	488,2	5,2	
Total net	196 837,0	109 360,9	87 476,1	74 202,4	183 563,3	13 273,7	6,7	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	
Total	206 311,6	114 622,3	91 689,3	77 927,4	192 549,7	13 761,9	6,7	

Annexe II

**Récapitulatif par composante des modifications
de tableau d'effectifs proposées pour la Mission
intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
(exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012)**

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Direction exécutive et administration			
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	-2	GN	Réaffectation de postes d'assistant administratif au Centre intégré de formation du personnel des missions qui relève du Bureau du Chef des services administratifs
Total partiel	-2		
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (appui au secteur de la sécurité et de l'état de droit)	-1	SM	Transformation d'un poste d'assistant administratif en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+1	GN	Création d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national par transformation d'un poste d'agent du Service mobile
Total partiel	-		
Section des affaires juridiques	+1	VNU	Création d'un poste de juriste adjoint de 1 ^{re} classe
Total partiel	+1		
Composante 1 : processus politique			
Bureau de la communication et de l'information	-1	P-2	Transformation d'un poste de fonctionnaire de l'information adjoint de 1 ^{re} classe en poste de Volontaire des Nations Unies
	+1	VNU	Création d'un poste de Volontaires des Nations Unies par transformation d'un poste P-2
Total partiel	-		
Composante 2 : secteur de la sécurité et état de droit			
Section de l'appui au secteur de la sécurité	-1	P-5	Suppression d'un poste de spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité (hors classe)
	-1	P-4	Suppression d'un poste de spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité
	+4	AN	Création de postes de fonctionnaire chargé de la réforme du secteur de la sécurité pour compenser la suppression d'un poste P-5 et d'un poste P-4
Total partiel	+2		
Bureau du Chef de la police	-1	GN	Réaffectation d'un poste d'assistant aux services linguistiques au Centre intégré de formation des missions qui relève du Bureau du Chef des services administratifs
	-1	SM	Transformation d'un poste d'assistant chargé du courrier en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	-10	GN	Suppression de postes d'assistant aux services linguistiques
	+1	GN	Création d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national par transformation d'un poste d'agent du Service mobile
Total partiel	-11		
Équipe chargée d'enquêter sur les infractions graves	-1	P-3	Suppression d'un poste de spécialiste de la gestion de l'information
Total partiel	-1		
Composante 3 : gouvernance, développement et coordination des opérations humanitaires			
Bureau de l'appui à la gouvernance démocratique (appui électoral)	+1	P-3	Création d'un poste de conseiller juridique spécialiste des élections financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)
	+5	AN	Création d'un poste de fonctionnaire de l'information, d'un poste de traducteur et de trois postes de spécialiste de l'administration des districts financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)
	+2	GN	Création d'un poste de chauffeur et d'un poste d'assistant administratif financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)
	+29	VNU	Création de postes de Volontaire des Nations Unies au titre de l'appui électoral
Total partiel	+37		
Section de l'appui à l'administration de la justice	-1	SM	Transformation d'un poste d'assistant administratif en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+1	GN	Création d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national par transformation d'un poste d'agent du Service mobile
	+1	VNU	Création d'un poste de spécialiste des affaires judiciaires adjoint
Total partiel	+1		
Composante 4 : appui			
Bureau du Chef de l'appui à la Mission	-1	P-3	Réaffectation d'un poste de spécialiste de la sécurité incendie à la Section de la sécurité
	-1	SM	Suppression d'un poste d'assistant chargé de la sécurité incendie
	+1	GN	Réaffectation d'un poste d'assistant administratif de la Section de la gestion du matériel
	-5	GN	Réaffectation de postes d'assistant chargé de la sécurité incendie à la Section de la sécurité
	+1	GN	Création d'un poste d'assistant administratif
Total partiel	-5		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Bureau du Chef des services d'appui intégrés	-1	GN	Réaffectation d'un poste d'assistant administratif au Bureau du Chef des services d'appui intégrés
	-1	P-3	Suppression d'un poste de fonctionnaire d'administration
Total partiel	-2		
Bureaux administratifs régionaux	-1	P-3	Suppression d'un poste de fonctionnaire d'administration
	-1	SM	Transformation d'un poste d'assistant administratif en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+1	GN	Création d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national par transformation d'un poste d'agent du Service mobile
Total partiel	-1		
Section des services généraux	-1	P-3	Suppression d'un poste de fonctionnaire chargé des réclamations
	+1	P-3	Reclassement en poste de fonctionnaire chargé des voyages d'un poste de fonctionnaire chargé des voyages (adjoint de 1 ^{re} classe) (P-2)
	-1	P-2	Reclassement d'un poste de fonctionnaire chargé des voyages (adjoint de 1 ^{re} classe) en poste de fonctionnaire chargé des voyages (P-3)
Total partiel	-1		
Section de la sécurité	+1	P-3	Réaffectation d'un poste de spécialiste de la sécurité incendie du Bureau du Chef de l'appui à la Mission
	+5	GN	Réaffectation de postes d'assistant chargé de la sécurité incendie du Bureau du Chef de l'appui à la Mission
	-2	P-3	Suppression de postes de spécialiste de la sécurité
	-1	P-3	Reclassement d'un poste de spécialiste de la sécurité incendie en poste d'agent du Service mobile
	+1	SM	Reclassement d'un poste d'agent du Service mobile en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	-1	AN	Suppression d'un poste de spécialiste de la sécurité
	-1	GN	Suppression d'un poste d'assistant de sécurité
Total partiel	+2		
Équipe Déontologie et discipline	-1	P-4	Suppression d'un poste de spécialiste de la déontologie et de la discipline financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)
Total partiel	-1		
Bureau du Chef des services administratifs	+4	GN	Réaffectation de deux postes d'assistant administratif du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, d'un poste d'assistant aux services linguistiques du Bureau du Chef de la police et d'un poste d'assistant administratif du Bureau du Chef des services d'appui intégrés
	-1	SM	Suppression d'un poste de traducteur

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	-1	SM	Transformation d'un poste d'assistant à la formation en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+1	GN	Création d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national par transformation d'un poste d'agent du Service mobile
	+3	VNU	Création de postes de professeur d'anglais
Total partiel	+6		
Section des ressources humaines	-1	P-3	Suppression d'un poste de spécialiste des ressources humaines
	-2	SM	Transformation d'un poste d'assistant administratif et d'un poste d'assistant chargé des ressources humaines en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+2	GN	Création de postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national par transformation de postes d'agent du Service mobile
Total partiel	-1		
Section des services médicaux	-1	SM	Suppression d'un poste d'infirmier
	+1	GN	Création d'un poste de technicien de laboratoire
Total partiel	-		
Groupe des systèmes d'information géographique	-1	VNU	Réaffectation d'un poste de Volontaire des Nations Unies à la Section de l'aviation
Total partiel	-1		
Centre mixte des opérations logistiques	-1	P-3	Suppression d'un poste d'administrateur chargé de la logistique
Total partiel	-1		
Section des approvisionnements	-1	SM	Suppression d'un poste d'assistant à la gestion des carburants
	-2	SM	Transformation d'un poste d'assistant à la gestion des carburants et d'un poste d'assistant à la gestion des entrepôts en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+2	GN	Création de postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national par transformation de postes d'agent du Service mobile
Total partiel	-1		
Section de la gestion du matériel	-1	GN	Réaffectation d'un poste d'assistant chargé de la réception et de l'inspection au Bureau du Chef de l'appui à la Mission
	-1	SM	Suppression d'un poste d'assistant à la cession du matériel
	-1	SM	Transformation d'un poste d'assistant au contrôle du matériel et aux stocks en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+1	GN	Création d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national par transformation d'un poste d'agent du Service mobile
Total partiel	-2		
Section des transports	-1	SM	Suppression d'un poste d'assistant aux transports
	-1	SM	Transformation d'un poste d'assistant aux transports en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	-	SM	Reclassement de deux postes d'assistant aux transports en postes de fonctionnaire des transports
	+1	GN	Création d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national par transformation d'un poste d'agent du Service mobile
Total partiel	-1		
Section des communications et de l'informatique	-1	P-2	Suppression d'un poste de spécialiste des systèmes informatiques (administrateur adjoint de 1 ^{re} classe)
	-5	SM	Suppression de deux postes de technicien des réseaux locaux et grande distance, d'un poste d'administrateur des systèmes d'accès sécurisé, d'un poste de technicien des télécommunications et d'un poste d'assistant informaticien
	-4	SM	Transformation d'un poste d'assistant administratif, de deux postes d'assistant informaticien et d'un poste de technicien informatique en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+4	GN	Création de postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national par transformation de postes d'agent du Service mobile
Total partiel	-6		
Section du génie	-1	SM	Suppression d'un poste de fonctionnaire chargé du matériel et des biens
	-2	SM	Transformation d'un poste d'assistant à la gestion des installations et d'un poste d'assistant au contrôle du matériel et aux stocks en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+2	GN	Création de postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national par transformation de postes d'agent du Service mobile
Total partiel	-1		
Section de l'aviation	+1	VNU	Réaffectation d'un poste de Volontaire des Nations Unies du Groupe des systèmes d'information géographique
Total partiel	+1		
Total			
Personnel recruté sur le plan international	(41)		
Personnel recruté sur le plan national	11		
Volontaires des Nations Unies	35		
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)			
Emplois de temporaire recruté sur le plan international	-		
Emplois de temporaire recruté sur le plan national	7		
Total	12		

Abréviations : AN : administrateur recruté sur le plan national; GN : agent des services généraux; SM : agent du Service mobile; VNU : Volontaire des Nations Unies.

Annexe III

**Frais de voyage liés aux élections prévus dans le budget
de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
pour 2011/12**

<i>Bureau du demandeur</i>	<i>Destination</i>	<i>Nombre de membres du personnel à voyager (1)</i>	<i>Nombre de visites (2)</i>	<i>Nombre total de voyages (3) = (1) x (2)</i>	<i>Coût de chaque voyage par personne (4)</i>	<i>Durée de chaque voyage (jours) (5)</i>	<i>Taux de l'indemnité journalière de subsistance (6) (7) = (5) x (6) x (3)</i>	Total (dollars É.-U.) (5) x (6) x (3)	<i>Observations</i>
Bureau du chef de la police	Districts	200	5	1 000	–	4	47	188 000	Encadrement et fourniture de conseils à la Police nationale du Timor-Leste durant les élections nationales de 2012
Bureau de l'appui à la gouvernance démocratique	Dili	52	24	1 248	–	3	144	539 136	Formation et appui à l'organisation des élections de 2011/12
Bureau de l'appui à la gouvernance démocratique	Districts	10	1	100	–	2	47	9 400	Le personnel de Dili devra surveiller les activités électorales, notamment l'éducation civique des électeurs
Total								736 536	

Annexe IV

**Formation du personnel et effectifs prévus à cet effet
pour la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012**

**A. Nombre de participants prévu par rapport à celui
des exercices précédents**

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Militaires et personnel de police</i>		
	<i>Nombre effectif 2009/10</i>	<i>Nombre prévu 2010/11</i>	<i>Nombre proposé 2011/12</i>	<i>Nombre effectif 2009/10</i>	<i>Nombre prévu 2010/11</i>	<i>Nombre proposé 2011/12</i>	<i>Nombre effectif 2009/10</i>	<i>Nombre prévu 2010/11</i>	<i>Nombre proposé 2011/12</i>
Formation interne	980	923	983	1 129	1 426	2 472	3 538	560	–
Formation externe ^a	157	176	99	52	53	96	1	6	–
Total	1 137	1 099	1 082	1 181	1 479	2 568	3 539	566	–

^a Comprend les cours de formation assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs, hors de la zone de la Mission.

**B. Répartition des effectifs du Centre intégré de formation
du personnel des missions**

<i>Titre</i>	<i>Classe</i>	<i>Lieu d'affectation</i>
Responsable de la formation	P-4	Dili
Administrateur recruté sur le plan national	AN	Dili
Assistant à la formation	GN	Dili
Assistant à la formation	GN	Dili
Assistant à la formation	GN	Dili
Assistant à la formation	GN	Maliana
Assistant à la formation	GN	Oecussi
Assistant à la formation	GN	Baucu
Assistant à la formation	GN	Baucu
Assistant à la formation	GN	Suai
Formateur (professeur d'anglais)	VNU	Dili
Fonctionnaire chargé de la formation	VNU	Dili
Formateur (professeur d'anglais)	VNU	Maliana
Formateur (professeur d'anglais)	VNU	Baucu
Formateur (professeur d'anglais)	VNU	Suai
Formateur (professeur d'anglais)	VNU	Oecussi

Abréviations : AN : administrateur recruté sur le plan national; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national; VNU : Volontaire des Nations Unies.